

COMMUNIQUE DE PRESSE

Conseil d'administration de l'ADEME **Pas de zone blanche pour la transition** **écologique**

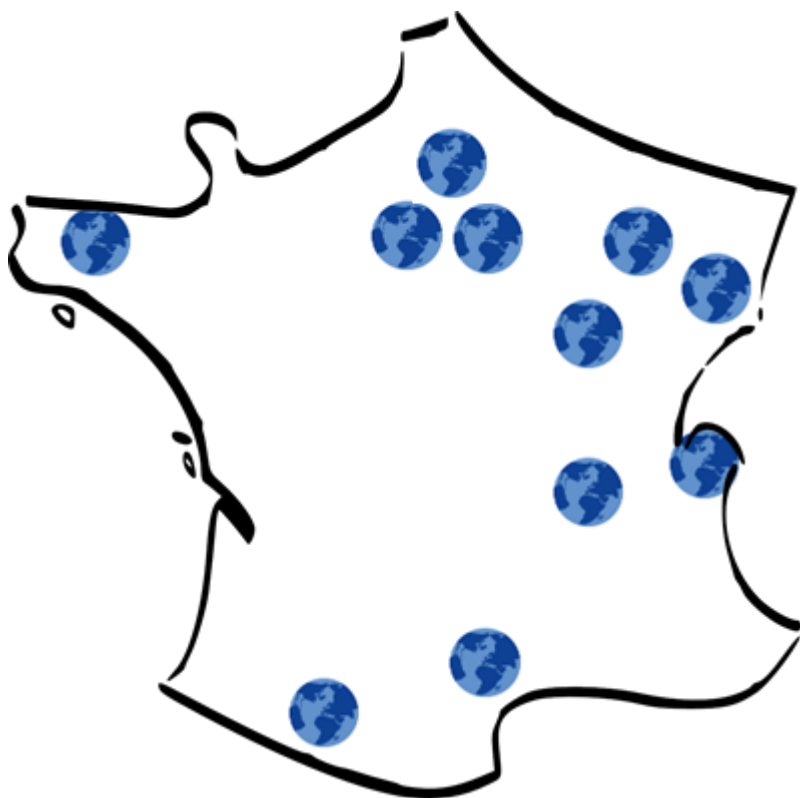
Le 04/06/2020

L'ADEME accompagne tous les territoires, quelle que soit leur taille, et contribue à la cohésion territoriale.

Le conseil d'administration de l'ADEME qui s'est tenu ce jour a validé la convention de coordination avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Cette convention précise et organise la contribution de l'ADEME aux programmes nationaux de l'ANCT, à sa contractualisation avec les territoires et à l'accompagnement sur-mesure des collectivités. Elle définit en outre le fonctionnement coordonné entre les deux agences au bénéfice de l'accélération de la transition écologique dans les collectivités.

De plus, le conseil d'administration a validé le soutien à 11 projets d'envergure dans les territoires, totalisant plus de 373 millions d'euros d'investissements :

- le développement de trois écosystèmes de mobilité hydrogène massifs sur les territoires de Montpellier Métropole (aide de 7,4 M€), Dijon Métropole (aide de 8,6 M€) et en Ile-de-France (aide de 11,3 M€) qui permettront de déployer plus de 50 bus et 500 véhicules légers à usage professionnel ;
- la construction de quatre unités de valorisation énergétique de combustibles solides de récupération (CSR) à Sarcelles (Val d'Oise, 9 M€), à Boussens (Haute-Garonne, 9 M€), dans le Grand Lyon (Rhône, 13 M€) et à Pagny-sur-Meuse (Meuse, 13 M€) ;
- la création et l'extension de réseaux de chaleur dans l'agglomération Mulhouse-Alsace (Haut-Rhin, 8 M€) et la ville de Cluses (Haute-Savoie, 6 M€) ;
- Un projet de géothermie à Vélizy-Villacoublay (Yvelines, 6 M€) ;
- Un contrat d'objectif EnR avec la communauté d'agglomération Lannion-Trégor (Côtes-d'Armor, 7 M€).



ADEME

Tél : 01 58 47 81 28
Mél : ademepresse@havas.com
Service de Presse

155 bis, Avenue Pierre Brossolette
92541 Montrouge Cedex



L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique-, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, gaspillage alimentaire, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. **L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.** www.ademe.fr et sur [@ademe](https://twitter.com/ademe).